

## Note d'information

Mesdames, Messieurs,

Suite à la décision du Président de la République de confiner la population française à domicile, je me vois contraint d'appliquer cette mesure exceptionnelle à l'ensemble du personnel communautaire, dans un souci de protection.

Les services communautaires seront donc fermés, à compter du mardi 17 mars à 12h et ce **jusqu'à nouvel ordre**.

J'ai toutefois demandé au Directeur Général et au Comité de Direction, dans le cadre du plan de continuité d'activité des services, de rester en contact, à l'aide des outils de communication afin de résoudre les éventuelles difficultés qui pourraient survenir au cours de cette période de confinement.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et reste à vos côtés en ces moments particulièrement difficiles.

A Cany-Barville, le 17 mars 2020



Le Président

Gérard COLIN